

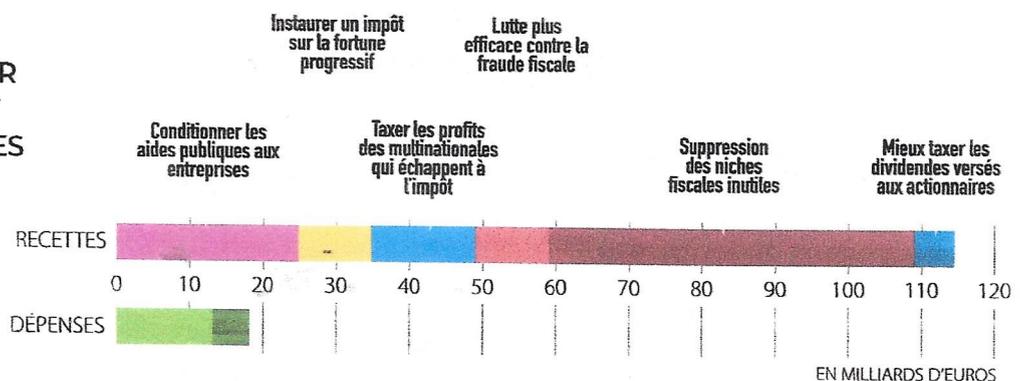


Site dédié :

<https://10pour100.cgtfonctionpublique.fr/>

Pour synthétiser, nos revendications de l'augmentation de 10 % de la valeur du point d'indice et de la création de 500 000 emplois occasionnent un coût réel compris entre 21,25 et 25,25 milliards d'euros.

PISTES DE RÉFLEXIONS POUR LE FINANCEMENT DE NOS EXIGENCES



Dépenses pour l'augmentation de 10% et l'embauche de 500.000 fonctionnaires

COMMENT FINANCER NOS EXIGENCES ?

VOICI QUELQUES PISTES :

■ Conditionner les aides publiques aux entreprises

Darmanin les estime à 140 milliards annuels et la CGT à 200 milliards. On peut estimer, dans l'hypothèse la moins ambitieuse, que cette conditionnalité fera baisser d'au moins 15 % les sommes concédées aux entreprises (on sera toujours largement au-dessus de la moyenne de l'OCDE). Cela représente donc, selon le chiffrage retenu, entre 20 et 30 milliards d'euros économisés. Le nombre d'agents de la Fonction publique représentant environ 20 % de la population active, on pourrait dégager 4 à 6 milliards d'euros pour les 3 versants et ses agents.

■ Rétablir l'ISF en le réformant et en améliorant son rendement.

Le gain pour les ressources fiscales peut être estimé au minimum à 10 milliards d'euros. Toujours sur la base des 20 % d'agents de la Fonction publique, on pourrait réaffecter 2 milliards d'euros à la Fonction publique.

■ Taxer les profits des multinationales qui échappent actuellement à l'impôt

La CGT estime que 36 milliards d'euros de profits des multinationales échappent annuellement à l'impôt. Les taxer aux taux pratiqués sur le territoire national rapporterait 14 milliards d'euros. Et donc, 2,8 milliards pourraient être affectés à la Fonction publique.

■ Lutter plus efficacement contre la fraude fiscale

La fraude fiscale est estimée autour de 80 milliards d'euros par an qui font défaut aux recettes publiques. Dans un premier temps, mieux lutter contre ces fraudes permettrait de récupérer 10 milliards d'euros, dont 2 milliards pour la Fonction publique.

■ Réduire les niches fiscales

Les niches fiscales supprimées seraient celles sans réelle utilité sociale, économique ou environnementale qui profitent aux plus riches. Cela pourrait rapporter 50 milliards d'euros par an dont 10 pour la Fonction publique.

■ Mieux taxer les dividendes

Ceux-ci ont été multipliés par 8 ces 40 dernières années ! Une taxation plus efficace et plus dissuasive rapporterait 4 milliards d'euros annuels et donc, en suivant notre logique des 20 %, 0,8 milliard pour la Fonction publique.

On arriverait donc à un total de 21,6 à 23,6 milliards mobilisables pour la Fonction publique et ses agents, à rapprocher des 21,25 à 25,25 milliards du coût de nos revendications. Elles sont donc parfaitement financiables. Ajoutons à cela qu'en recrutant 500 000 fonctionnaires, on améliore la qualité du service public rendu et on rémunère des salariés tout en permettant de réduire le niveau de chômage du pays.

Enfin, pour rester centré sur les enjeux économiques, la satisfaction de nos revendications permettrait une relance saine. Cela aurait, par ailleurs, des vertus au plan environnemental puisque l'augmentation du pouvoir d'achat peut permettre à une part plus importante de la population d'avoir accès financièrement à des équipements plus récents, moins énergivores et produits selon des normes sociales et environnementales plus élevées.

Encore une fois, il s'agit de tracer ici des pistes qui ne s'opposent pas à d'autres ni ne prétendent à clore les nécessaires débats sur cette question importante du financement de nos services publics.

Augmentation des salaires de toute urgence

Depuis l'an 2000, la valeur du point d'indice, base du salaire des fonctionnaires, a décroché de 21 % par rapport à l'indice des prix à la consommation.

Même si certaines dispositions sont venues pondérer cette chute, elle reste bien réelle. Ainsi, le traitement brut moyen des fonctionnaires a baissé de 5,6 % à l'État, entre 2006 et 2019, par rapport au revenu brut moyen de l'ensemble de l'économie. La chute est de 7,9 % pour ceux relevant de la fonction publique territoriale et la santé.

Autre exemple, un million d'agents (sur 5,7 millions) sont actuellement payés moins de 1355 euros (Smic +10%), soit 2 fois plus qu'en 2000 !

Ces données soulignent l'ampleur de la baisse de pouvoir d'achat et la compression des carrières des fonctionnaires. Elles apportent aussi une réponse à la baisse « d'attractivité » des carrières de la Fonction publique. En effet, le nombre de candidats aux concours de l'État est passé de 650 000 en 1997 à 228 000 en 2018 pour un nombre de postes similaire.

La CGT revendique donc :

- une augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice ;
- la mise en œuvre d'un plan de rattrapage des pertes cumulées ;
- l'indexation de la valeur du point sur l'indice des prix à la consommation ;
- la revalorisation des grilles des métiers et filières à prédominance féminine ;
- l'intégration des primes dans le calcul de la retraite.

POUR LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC, POUR LES AGENTS, POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, POUR LA JUSTICE SOCIALE, 10 % D'AUGMENTATION DE POUVOIR D'ACHAT TOUT DE SUITE, C'EST POSSIBLE ET URGENT !

Pour la création de 500000 emplois publics

La pandémie qui sévit met en lumière les sous-effectifs catastrophiques des établissements de santé. Mais, nous ne pouvons ignorer toutes les autres missions également en péril.

Comment ne pas se rappeler les scandales alimentaires à répétition alors que les administrations de contrôle ont été réduites à l'os ? Comment ne pas avoir à l'esprit les dizaines de milliards d'euros annuels de fraude fiscale alors que près de 40 000 emplois ont été supprimés aux Finances publiques en 15 ans ? Comment ne pas se soucier des pénuries d'effectifs qui touchent les services départementaux d'incendie et de secours dans un contexte où se multiplient les fléaux qui nécessitent leur intervention ?

Éducation, recherche, infrastructures publiques... nous pourrions ainsi multiplier les exemples de pans entiers de la Fonction publique où le manque d'emploi met en grave danger les missions et nuit à la population. Partout, l'utilisateur doit bénéficier du meilleur service public possible, à la hauteur des enjeux actuels et à venir.

Selon l'OCDE, en France, l'emploi public représente moins de 20 % de l'emploi total (35 % au Danemark). La médiane européenne est à 25 %. Seules l'Italie et l'Espagne se situent en dessous de 20 %. De plus, d'après l'OMS, quand la France dépense 4 600 dollars par an et par habitant en matière de santé, c'est plus de 10 000 dollars aux USA avec pourtant des inégalités écrasantes et croissantes. L'emploi public se révèle alors bien une véritable richesse pour la population.

POUR LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC, POUR LES AGENTS, POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, POUR LA JUSTICE SOCIALE, 500 000 EMPLOIS PUBLICS DOIVENT ÊTRE CRÉÉS IMMÉDIATEMENT !

En route vers les 32 heures

La question du temps de travail ne peut pas être simplement et uniquement traitée sous l'angle des chiffres et des statistiques. Le sens de l'Histoire montre, d'ailleurs, une réduction régulière du temps passé au travail.

Toutefois, si on se réfère aux derniers rapports sur le sujet, le temps annuel moyen de travail dans la Fonction publique s'établit à 1584 heures, pour une base légale de 1607 heures. Le différentiel moyen est donc inférieur de seulement 1,4 % à la durée légale.

Ces chiffres doivent aussi être remis dans leur contexte. Globalement, les agents de la Fonction publique ont des contraintes de travail, la nuit ou le week-end, 2 fois supérieures aux autres salariés. 37 % des fonctionnaires travaillent régulièrement la nuit (26 % dans le secteur privé) et 18 % travaillent le dimanche (15 % dans le privé). De ces astreintes très fortes découlent donc un certain nombre de compensations en termes de repos. On peut même considérer que les 1,4 % de travail en moins cités plus haut (soit 6 minutes par jour) sont dérisoires compte tenu des grandes difficultés et des lourdes exigences de nombre de missions de la Fonction publique (santé, nettoyage public, services de l'eau, sécurité...).

Dans le même temps, difficile d'ignorer le nombre important de salariés sans emploi. Au deuxième trimestre 2020, le nombre de chômeurs, toutes catégories confondues, s'élève à 6 760 100. Réduire le temps de travail c'est donc proposer des emplois et diminuer la précarité de la population. Pendant ce temps-là, les dividendes du CAC40 ont augmenté de 270 % entre 2000 et 2010.

POUR LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC, POUR LES AGENTS, POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, POUR LA JUSTICE SOCIALE, 10 % DE TEMPS DE TRAVAIL EN MOINS C'EST JUSTE ET NECESSAIRE !

Pour une véritable égalité professionnelle

La Fonction publique est très fortement féminisée avec plus de 62 % de femmes. Elles représentent 70 % des plus bas salaires, les faisant basculer dans la précarité et la pauvreté. De plus, les femmes dans la Fonction publique ont globalement 30 % de primes en moins. Cette situation discriminante s'aggrave avec une politique salariale qui ne favorise que l'individualisation de la rémunération.

Dans de nombreux secteurs et professions liés au soin, à l'aide et à l'accompagnement, au contact avec le public ou de la filière administrative, autour de 9 agent·e·s sur 10 sont des femmes ! Les inégalités salariales sont notamment dues au fait que ces professions à prédominance féminine ne soient pas reconnues à leur juste valeur tout comme leur pénibilité, alors que la loi prévoit depuis 1972 « un salaire égal pour un travail de valeur égale ».

Les charges de travail et contraintes familiales sont bien souvent des freins pour les femmes pour suivre des formations, ce qui augmente les effets de plafond de verre, parois de verre et plancher collant ! L'accès à la formation doit être un droit pour tous et toutes. Se former, c'est aussi donner les moyens d'accéder à des évolutions de carrière, des promotions, faire reconnaître ses qualifications...

Au-delà, les questions d'égalité, de lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles doivent absolument faire l'objet de sensibilisations, informations et formations pour 100 % des personnels. Les besoins en formation dans de nombreux services publics qui sont mobilisés pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes sont aussi très importants.

Ainsi, la CGT revendique :

- 10% pour les salaires avec un salaire égal pour un travail de valeur égale
- 10% de temps de formation pour l'égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- 10% de temps de travail en moins : en avant les 32 heures !